



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} avril 1953

Classe 71 k

Demande déposée: 10 janvier 1951, 17^{3/4} h. — Brevet enregistré: 15 décembre 1952.

BREVET PRINCIPAL

Excelsior Park, Les Fils de Jeanneret-Brehm, Saint-Imier (Suisse)



Pièce d'horlogerie à chronographe.

La présente invention a pour objet une pièce d'horlogerie à chronographe comprenant au moins une bascule avec renvoi d'embrayage. Cette pièce d'horlogerie est caractérisée par le fait que cette bascule porte une pièce élastique se déplaçant sensiblement radialement par rapport à la roue du chronographe et destinée à entrer en contact avec celle-ci, dans le but de freiner cette roue lorsque le chronographe est débrayé.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 est une vue en plan de la pièce d'horlogerie.

La fig. 2 est une vue d'un détail de la fig. 1 à échelle agrandie.

La fig. 3 est une coupe suivant III—III de la fig. 2, et

la fig. 4 est une coupe suivant IV—IV de la fig. 2.

La pièce d'horlogerie représentée comprend un chronographe avec compteur de minutes. La roue du chronographe est désignée par 1 tandis que la roue de compteur est désignée par 2. L'entraînement de la roue 1 du chronographe se fait par l'intermédiaire d'un renvoi 3 porté par une bascule 4. La bascule 4, pivotée en 5, est commandée directement par la roue à colonnes, désignée par 6. La roue 2 du compteur est commandée par un renvoi 7 porté par une bascule 8 pivotée autour d'un excentrique 9, à tête fendue, ajusté

à frottement gras dans la $\frac{3}{4}$ platine du mouvement. La bascule 8 est elle-même commandée par la bascule 4. A cet effet, elle présente une languette 8a repliée vers le haut et avec laquelle coopère un excentrique 10 fixé à la bascule 4. Cet excentrique permet de modifier la position relative des deux bascules. La tête d'une vis 11 empêche les bascules 4 et 8 de se soulever.

Une lame élastique 12 est fixée par un rivet 13 sous la bascule 8. Cette lame est cou-
dée; la branche qui est fixée à la bascule forme un très léger angle avec cette dernière de manière à ne pas être appliquée sur toute sa longueur contre la bascule, ce qui aurait pour effet de diminuer la souplesse de la lame élastique. La branche libre de cette lame est destinée à s'appliquer contre la roue 1 du chronographe, de manière à freiner cette roue lorsque le chronographe est débrayé. La lame 12 est fixée à la bascule 8 en un point tel qu'elle effectue des déplacements sensiblement radiaux par rapport à la roue du chronographe.

La lame 12 est suffisamment élastique pour que la pression qu'elle exerce sur la roue 1 soit très faible. Lors de la remise à zéro du chronographe, le marteau 14 coopérant avec le cœur 15 produit un effet supérieur au freinage; la roue 1 tourne alors tout en frottant contre la lame 12.

L'axe 9 autour duquel pivote la bascule 8 étant un excentrique, on peut, en le faisant

tourner, modifier légèrement la position de la bascule, c'est-à-dire rapprocher ou éloigner la lame 12 de la roue 1, sans modifier sensiblement la position du renvoi 7.

5 On pourrait également fixer la pièce de freinage de la roue du chronographe à la bascule de commande de cette roue. Il faudrait, pour que cette disposition soit possible, qu'un point de la bascule du chronographe effectue
10 des déplacements radiaux par rapport à la roue de chronographe.

REVENDICATION:

Pièce d'horlogerie à chronographe comprenant au moins une bascule avec renvoi d'em-
15 brayage, caractérisée par le fait que cette bascule porte une pièce élastique se déplaçant sensiblement radialement par rapport à la roue du chronographe et destinée à entrer en contact avec celle-ci, dans le but de freiner
20 cette roue lorsque le chronographe est débrayé.

SOUS-REVENDICATIONS:

1. Pièce d'horlogerie suivant la revendication, caractérisée par le fait que ladite bascule est pivotée autour d'un excentrique per-
25 mettant de modifier la position de cette bascule et par là de rapprocher ou d'éloigner la pièce élastique de la roue de chronographe.

2. Pièce d'horlogerie suivant la revendication, caractérisée par le fait que ladite pièce
30 élastique est portée par la bascule de commande d'un compteur de minutes.

3. Pièce d'horlogerie suivant la revendication, caractérisée par le fait que ladite pièce élastique est portée par la bascule de com-
35 mande du chronographe.

4. Pièce d'horlogerie suivant la revendication, caractérisée par le fait que la pièce élastique est constituée par une lame élastique coudée, fixée par une de ses extrémités
40 sous la bascule et destinée à entrer en contact par son autre extrémité avec la roue de chronographe.

Excelsior Park,
Les Fils de Jeanneret-Brehm.

Mandataire: A. Bugnion, Genève.



Fig. 1

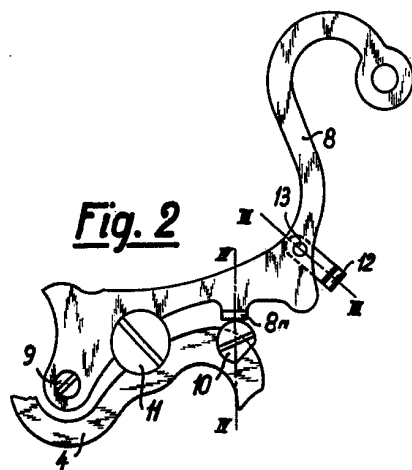


Fig. 2

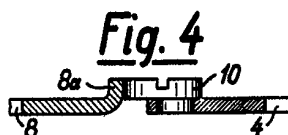


Fig. 4

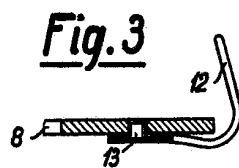


Fig. 3